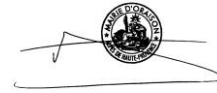


REUNION CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.121-B du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune d' **ORAISON** se réunira pour sa séance d'installation le **JEUDI 04 OCTOBRE 2018 à 18 H 30** en Mairie.

Fait à Oraison, le 28 Septembre 2018



ORDRE DU JOUR

OBJET	
	<ol style="list-style-type: none">1. Pointage des conseillers municipaux présents, absents ou excusés2. Désignation du secrétaire de séance3. Approbation de l'ordre du jour4. Approbation compte rendu de séance conseil municipal du 05/07/20185. Liquidation séance du conseil municipal du 05/07/20186. Compte-Rendu d'activités
	<ol style="list-style-type: none">7. Requalification du centre-ville – acquisition des parcelles cadastrées G n° 161 et G n° 162 de 1600 m²8. Acquisition à l'amiable de la parcelle G n° 21539. Cession au profit du Département d'une emprise de 9 m² de la parcelle communale cadastrée Y n° 310. Convention de servitudes ENEDIS sur la parcelle ZT 70 lieu-dit le Cade.11. Autorisation donnée à M. le Maire de déposer les autorisations nécessaires pour le changement d'affectation d'une salle de l'école élémentaire Léonie Etienne12. Autorisation donnée à M. le Maire de déposer les autorisations nécessaires pour la réalisation de travaux sur le site de l'hippodrome13. Décision modificative n° 1 - budget principal14. Adhésion de la commune d'Oraison au Syndicat Mixte de Défense des Berges de l'Asse (SMDBA)15. Elections professionnelles 2018 des représentants du personnel au Comité Technique. Modalités d'application du vote électronique par internet16. Adhésion à la convention de groupement de commande relative à une solution de vote par voie électronique et expertise indépendante en vue de l'organisation des élections professionnelles de décembre 2018 coordonnée par le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale des Alpes-de-Haute-Provence17. Nom du multi-accueil municipal18. Compte rendu des délégations de M. le Maire Marchés à procédure adaptée